

La vigne et le vin

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 41

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 12 octobre 1918. — La vigne et le vin (V. F.). — Le duve clière (Marc à Louis). — A propos de cèpes (T. R.). — Un beau rêve (Jules Jouy). — Le Vaudois et la terre vaudoise (Benjamin Vallotton). — Le tour du lac en 1845 (suite et fin). — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

LA VIGNE ET LE VIN

Nous sommes en pleines vendanges. Parlons donc un peu de la vigne et du vin.

D'où nous vient le « bois tortu » qui, cette année-ci, fait la joie du vigneron ?

Selon la légende grecque, en voici l'origine : Bacchus, rencontrant un jour sur son chemin une jeune plante, délicate et à son goût, prit un os d'oiseau et l'y glissa ; la plante grandissant, le dieu la porta dans un os de lion ; mais l'os de lion étant devenu lui-même trop exigü, Bacchus eut recours à un os d'âne pour y enfermer sa trouvaille. Gaîté, force, stupidité, trilogie du vin ; dès son enfance, la vigne a reçu le don dangereux de rendre joyeux et robuste qui boit modérément du jus exquis de son produit, en même temps que d'affaiblir et abrutir qui en abuse.

La fable des Grecs est charmante, mais elle ne nous dit pas qui planta la vigne dans notre pays. Ce furent les Romains, affirment quelques auteurs. Non, déclarent d'autres, elle y était cultivée longtemps avant leur venue. Peut-être les premiers ceps nous arrivèrent-ils de la Gaule. Mais si leur origine reste mystérieuse, on sait tout au moins que nos coteaux s'en couvrirent surtout par les soins des religieux fondateurs des communautés chrétiennes.

Quelle physionomie avait alors le vignoble des bords du Rhône, du Léman, du lac de Neuchâtel ? La même, très probablement, qu'à l'ouest du Jura. Citons à ce propos ce qu'a dit M. l'abbé Marius Besson, en 1906, dans de forts intéressants articles de la *Revue historique vaudoise*, traitant des « boissons, buveurs et tempérants à l'époque mérovingienne. »

« Les textes mentionnent la vigne à peu près partout en Gaule. A voir les soins jaloux dont la loi Gombette entoure la vigne, on devine qu'elle était une des principales richesses de la Bourgondie. J'avoue pourtant n'avoir aucun témoignage explicite pour la Suisse romande. »

« La vigne était cultivée à peu près comme aujourd'hui. Dans le Midi, on la laissait courir sur les arbres ou sur des échelas très grands. Dans le Nord, on la plantait le plus souvent sur les coteaux, en échelons réguliers. N'avez-vous jamais lu cette pièce de vers où le poète Fortunat raconte avec enthousiasme un voyage en bateau qu'il fit le long du Rhin et de la Moselle ? Il a tout admiré sur ces collines couvertes de plantations, « où les dures pierres elles-mêmes semblent enfanter des sarments mielleux » ; il a porté envie au vigneron qui, suspendu aux roches rougissantes, cueillait ces grappes aux vives couleurs, charme des yeux et délices du palais, tout ensemble... »

« Les pauvres vigneronns perdaient souvent le fruit de leurs fatigues. Sans parler des guerres et des invasions, la grêle, la sécheresse faisaient alors comme aujourd'hui de terribles ravages. Ce fut le cas, par exemple, en 584, dans presque toute la Gaule. A la vue des vendanges irrémédiablement détruites, les cultivateurs se laissèrent abattre au point de perdre la raison. On les vit lâcher leurs troupeaux dans les vignes, en disant : « Vignes maudites, soyez foulées aux pieds des bêtes, et ne renaissent jamais plus ! » La même année arriva une véritable pluie de sauterelles. Après avoir ravagé l'Espagne, elles fondirent sur la Gaule, et durant cinq ans, dit Grégoire, elles dévastèrent d'une épouvantable façon les vignes et les champs... »

« Supposons maintenant que la vigne, fidèlement gardée, a produit beaucoup, et que le jour de la vendange est arrivé. Les Bourguignons sont en fête. C'est même une fête solennelle, car la *lex romana Burgundionum* (la loi romane des Bourguignons) interdit de s'occuper de procès pendant la semaine de Pâques, la semaine de Noël et les jours des vendanges... »

« Quels étaient les vins les plus fameux ? La lettre IX^e d'Ausone prouve que le Bordeaux était célèbre au IV^e siècle. On faisait grand cas du Falerne et des crus orientaux. Grégoire de Tours loue les vins du Latium et ceux de Gaza, qu'il appelle puissants. Beaucoup d'anciens mentionnent ce vin de Gaza, *gazetum*, qui paraît vraiment avoir délecté les gourmets. Chacun du reste aimait bien les vins de son pays. Le noble vin de Bourgogne, dit Grégoire de Tours, est si bon qu'il laisse derrière lui celui qu'on apporte à grands frais d'Orient. Et Cassiodore parle d'un petit vin, sec, aigrelet, mais d'un fumet délicieux, qu'il compare sans hésiter aux meilleurs crus de la Sabine, et même au *gazetum*. »

« Buvaient-on beaucoup ? Oui, certainement... L'abus des boissons était, je ne dis pas fréquent, mais réel parmi ceux qui auraient dû donner l'exemple de la sobriété, je veux dire parmi les dignitaires ecclésiastiques. »

« Sans parler du prêtre Euphrasius de Clermont, homme du monde, plus habile à griser les barbares qu'à secourir les pauvres, quelques évêques sont restés célèbres par leurs tristes excès. »

« Léonce, de Vannes, était si encreouté dans le vice d'ivrognerie, qu'après certaines libations, il ne pouvait plus marcher. Il finit par tomber d'une attaque. »

« Droctigisèle, de Soissons, perdit la tête après quatre ans d'épiscopat. Les uns disaient qu'on lui avait jeté un sort. Les autres se demandaient s'il n'était pas plutôt victime de ses excès dans le boire. »

« Mais le plus ignoble de tous ces personnages est sans doute l'évêque Cautinus. Comme il avait un extraordinaire embonpoint, il fallait se mettre quatre pour l'emporter hors de la salle à manger. »

« L'Eglise réagit par la parole, mais surtout par l'exemple. »

« Nous avons un spécimen de sermon de tempérance dans Isidore de Séville. Le prédicateur constate que beaucoup sont ivres du matin jusqu'au soir ; que certains même s'en font un honneur. Il renouvelle les menaces de la Sainte-Ecriture contre les uns et les autres. »

« Un autre texte nous montre qu'on avait cherché un remède contre l'ivrognerie. Voici la recette : mettez une anguille dans un pot de vin, laissez-la jusqu'à ce qu'elle soit noyée, sortez-la ensuite, et faites boire le liquide à l'ivrogne : il sera pour toujours dégoûté du vin. »

« Enfin, les Mérovingiens connaissaient le vin sans alcool. Rien de nouveau sous le soleil. Ce n'étaient pas les vins de Meilen, mais quelque chose qui leur ressemblait. On récoltait, paraît-il, en Crète, une sorte de pommes avec lesquelles on faisait une liqueur absolument identique au vin, pour le goût, la couleur, le fumet, l'apparence, mais qui n'avait pas de force, et que même les plus faibles pouvaient consommer sans danger. »

« La plupart des ascètes, la majorité des religieux et des évêques avancés en sainteté, s'abstenaient de boissons alcooliques ou n'en usaient que très peu... »

M. Marius Besson cite divers exemples de sobriété. En voici un qui pourra intéresser nos amis du Valais :

« Saint Amé, moine d'Agaune à la fin du VI^e siècle, et fondateur de la chapelle de Notre-Dame du Sex, au-dessus de Saint-Maurice, ne buvait que de l'eau. Ses frères lui en apportaient un petit pot chaque jour. Une fois même, un corbeau s'étant posé sur les bords du vase, le renversa, et le pauvre ermite dut se passer de boisson jusqu'au lendemain. »

Dès lors, le nombre des buveurs d'eau s'est accru considérablement. Mais les natures bien constituées et qui usent sagement des biens de ce monde demeureront fidèles à l'authentique jus de la treille, parce qu'elles savent que le bon vin est l'ami de l'homme. V. F.

Un vieux remède. — Le médecin d'une petite ville est appelé un jour à soigner un pauvre vieux malade.

Au premier coup d'œil, le praticien s'aperçoit qu'il ne s'agit pas d'un cas bien grave. Toutefois il s'apprête à ausculter le patient.

Hélas, il avait à faire à un malheureux qui, depuis bien longtemps, était brouillé avec l'eau et le savon. Malgré toute sa bonne volonté, le médecin ne peut se résigner à l'examen de son malade dans de telles conditions.

Faisant mine de prescrire un remède, il dit à la femme du vieux :

— Demain matin, vous ferez prendre à votre mari un bon bain et vous le frictionnerez bien avec du savon. Ça le soulagera ; il ira tout de suite mieux. Du reste, je reviendrai le voir dans l'après-midi.

— Eh ! mon té, mon té, ti possible ! Mais avec ça, il est fichu, mon pauvre vieux. Il y a au moins septante ans que je n'ai vu ordonner un remède pareil ! A. C.